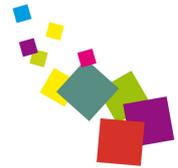




CONSIGNE VELO COLLECTIVE DE PLAN MENU

DOSSIER D'INSCRIPTION



INFORMATION

Pour toute inscription à la consigne collective, vous devez posséder une carte OÙRA ! nominative. Création de carte possible en gare routière de Voiron.

Ce dossier renseigné et signé doit être retourné avant le 20 du mois précédent le mois d'utilisation, accompagné d'une photocopie lisible du verso de la carte OÙRA ! :

- par courrier avec le chèque de règlement (à l'ordre de Régie Transport), à l'adresse suivante
 Pays Voironnais - Service Transports
 40 rue Mainssieux - CS 80363
 368516 VOIRON Cedex

- en le déposant à la gare routière de Voiron, et en effectuant le règlement sur place (ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h / 14h – 18h30 et le samedi de 10h à 12h)

Pour plus d'information : service transport du Pays Voironnais 04 76 32 74 44
 transport@paysvoironnais.com

PARTIE A REMPLIR PAR LE CLIENT

Opération essai ouverture
 (2 mois max.)

- Gratuit Mai Gratuit Juin Gratuit Juillet
 Gratuit Août

Formule d'abonnement (à débiter après les 2 mois gratuits) :

- Mensuel 5€ Semestriel 18€ Annuel 35 €

Mois de début d'abonnement payant :

* N° de carte OÙRA ! :

Coordonnées du titulaire : Mme M.

* NOM :

* Prénom :

* N° et voie :

* Code postal : * Ville :

Téléphone portable⁽¹⁾ : Téléphone fixe⁽¹⁾ :

* Adresse mail⁽¹⁾ :@.....

* : Informations obligatoires

(1) : ces informations seront utilisées uniquement à des fins d'information en lien avec la consigne vélo (fin de contrat, tarification, informations pratiques...)

Je soussigné(e), (pour les mineurs nom et prénom du représentant légal).....
 certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

Date et signature :